



### Millenium challenge corporation

## Le programme seuil du Togo officiellement lancé

La mise en œuvre opérationnelle du programme seuil du Togo a été lancée hier jeudi 2 septembre à Lomé. À travers ce programme, le Togo s'engage à mener des réformes dans différents domaines. Le programme seuil du Togo ou Threshold sera mis en œuvre sur 4 ans. L'objectif est de stimuler la croissance économique ...



PAGE 5

### COMMUNIQUE



**Mise en place des équipements sur le port sec de la plateforme industrielle d'Adetikopé en prélude de l'ouverture officielle des opérations**

PAGE 11

### ACTUALITE



**Habitation au Togo**

**Le gouvernement et l'UEMOA pour rendre accessible 20 000 logements décents aux Togolais**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional de financement du logement abordable dans l'espace UEMOA (PFLA) financé par le groupe de la Banque mondiale, le ministère togolais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, en collaboration avec la commission de l'UEMOA, tient un atelier de lancement ...

PAGE 8

### Cybercriminalité

**Le Togo est-il autant fertile pour ces réseaux internationaux ?**

La police nationale a présenté un réseau de cybercriminels au public cette semaine. Selon les informations fournies, ...

PAGE 8



## Secteur de la santé

# Position très inconfortable pour le professeur Mijiyawa

Cette semaine, les personnels soignants ont mis leur menace à exécution en observant un sit-in dans les centres de santé du pays. Une situation qui n'est pas du tout acceptable pour le bon fonctionnement du système de santé. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins, le professeur Moustafa Mijiyawa se trouve dans une situation très inconfortable. D'ailleurs, les syndicalistes s'en prennent ouvertement à lui.

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

#### Planification familiale : la 6ème édition du concours d'excellence en production lancée

Le Population Council et l'Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou ont lancé le lancement de la 6ème édition du concours d'excellence en production médiatique sur les Droits en santé sexuelle et reproductive/Planification familiale (DSSR/PF) à l'intention des journalistes et blogueurs des pays membres du Partenariat de Ouagadougou, (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

Le concours vise à stimuler la production journalistique tendant à informer le public des enjeux des DSSR/PF et à responsabiliser les décideurs politiques et programmatiques pour une prise de décision ...

PAGE 3

### Hommage / Dans quelques heures

## La sentinelle de la CNDH conduite dans sa demeure

Le drapeau de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) est en berne depuis le 1 août où la présidente de l'institution, Eugénie Nakpa Polo, s'est endormie dans le seigneur. En mémoire de cette « Mère Térésa » togolaise pour ses multiples services rendus au ...



PAGE 8

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Sénégal / Opposition <b>Le PDS d'Abdoulaye Wade se désolidarise de la stratégie unitaire de l'opposition</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Centrafrique / Dialogue politique <b>Le président Touadera installe le comité d'organisation du dialogue républicain</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Alimentation <b>À la découverte des grands principes de la digestion...</b></p>  <p>P 10</p>
---	---	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

### Le restaurant PAUPIERRE bénéficie d'un crédit de 5 000 000 FCFA pour la relance de ses activités

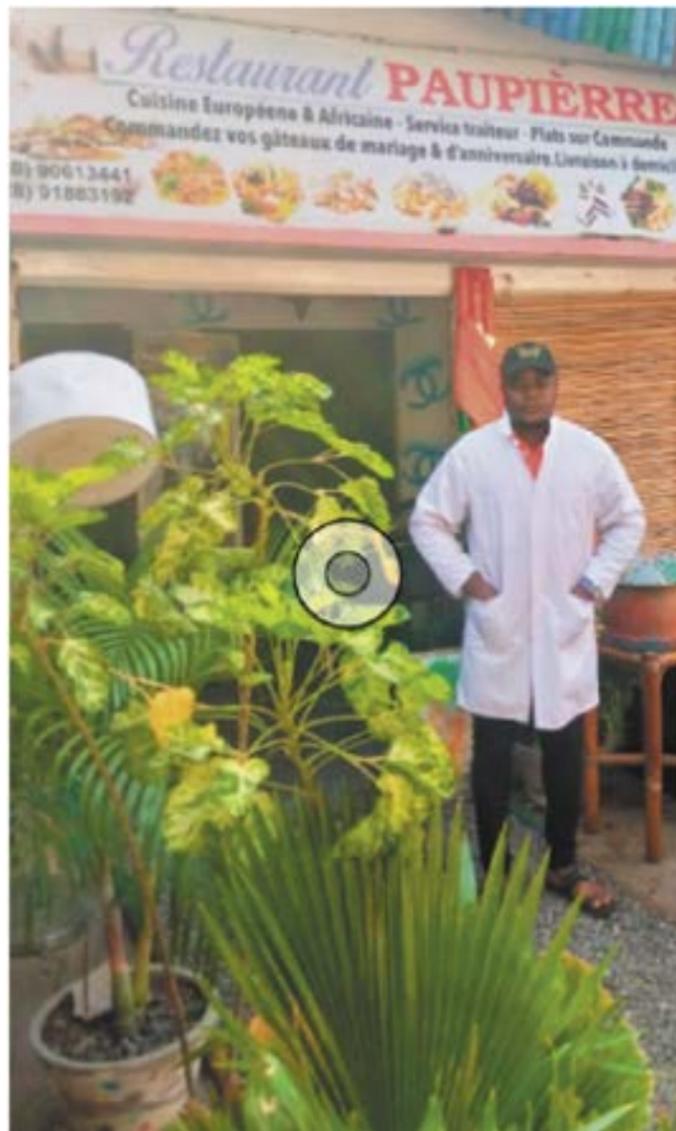
Lomé, quartier tokoin séminaire. Ici loge depuis des années le restaurant PAUPIERRE, spécialisé dans les mets africains et européens. Monsieur Gbenyedzi Mokpokpo Pierre en est le promoteur. Avant le Covid, il précise que ses activités se déroulaient bien et que le chiffre d'affaire était à la hauteur de ses espérances. Mais avec les conséquences liées au Covid 19, le jeune promoteur a vu ses activités ralentir et il lui fallait trouver des sources de financements pour relancer ses activités. Aujourd'hui, il est fier d'affirmer que le FNFI lui a permis d'avoir un financement qui lui permet actuellement de se remettre en selle. Dans le dernier numéro de cette semaine, Echos des bénéficiaires des produits FNFI partage avec sous ses témoignages...

Formalisé depuis un an et demi déjà, le restaurant PAUPIERRE, comme bon nombre d'entreprises dans le pays fait face aux sévères conséquences liées au Covid 19. Chef cuisinier et promoteur du restaurant, Gbenyedzi Mokpokpo Pierre ne voulait pas subir indifférent les coups que lui infligeait les restrictions liées au Covid 19.

Comment et où trouver des sources de financement pour mettre en place une stratégie de riposte. Telle était la question qui lui trottait l'esprit jusqu'au jour où il découvre sur le portail

FNFI la mise en route d'un nouveau produit "Crédit de Relance", destiné justement à soutenir les entreprises à faire face au Covid 19.

« Je ne me suis jamais confronté à une telle situation. Faute de clients et de commandes comme de par le passé, j'étais même obligé de mettre la clé sous le paillason pour une période de trois, voire 4 mois environ. Le Covid a entraîné pour moi des dettes étouffantes. Ayant besoin de financement pour me repositionner, je me suis tourné vers le FNFI, d'où j'ai reçu des instructions sur les



Gbenyedzi Mokpokpo Pierre

conditions à remplir pour l'obtention du crédit de relance. J'ai rassemblé

tous les dossiers requis et transmis via le fnfi.tg.» Après dépôt des dossiers,

ceux-ci sont compliés puis traités ensuite, et les promoteurs éligibles sont ensuite rappelés pour la signature de la convention de financement devant ouvrir la voie à l'octroi du crédit.

« Après la signature de la convention, j'ai obtenu un financement de 5 000 000 FCFA qui m'a permis de dynamiser mes activités. J'ai rénové et amélioré les capacités d'accueil du restaurant. Grâce à ce financement, j'ai pu remettre sur place mes activités. Une partie de ce financement a servi à rénover et à améliorer le cadre du restaurant, une autre partie a servi pour que je puisse m'équiper et réapprovisionner mon restaurant de sorte de pouvoir attirer plus de clientèle. Depuis cette nouvelle réorganisation, j'arrive à dégager des revenus qui me permettent de renforcer chaque jour qui passe mon autonomie et épanouissement. »

KD

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



**fnfi**  
Fonds National de  
la Finance Inclusive



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomat  
E-mail : atogomat@gmail.com  
Site web: www.togomat.tg  
Tw: @togomat1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina  
Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari  
Responsable web:  
Carlos Amevor  
Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba  
Edodji Nadia  
Attipoe Edem Kodjo  
Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla  
Service commercial:  
DIRECT AGENCE  
Tél: (+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi  
Imprimerie: Direct Print  
Distribution: TogoMatin  
Tirage: (2000 exemplaires)

## DERNIERES HEURES

... adéquate afin de faire avancer les objectifs des plans nationaux de PF. Le concours permettra aussi de distinguer, honorer, célébrer et récompenser les productions journalistiques d'excellence qui améliorent la compréhension du public sur

les DSSR/PF. Ce concours annuel, qui n'a pas pu se tenir l'année passée du fait de la COVID-19 en est à sa 6e édition, et est ouvert à tout blogueur ou journaliste de radio, télévision, presse écrite et presse en ligne des 9 pays membres du Partenariat

de Ouagadougou, affiliés à un organe de presse, et dont les travaux apparaissent dans des journaux, des magazines, des sites web, et dans les médias audiovisuels. La prise en compte de la catégorie télévision est une innovation de la présente

édition. L'inscription pour le concours peut se faire de façon électronique en soumettant le formulaire de demande et une version électronique de l'œuvre à l'adresse concours@partenariatouaga.org. Elle

peut également se faire directement en ligne sur le site partenariatouaga.org. Ce site contient par ailleurs des informations relatives aux candidatures, à la valeur des prix ainsi qu'au concours en général.

La rédaction

## Politique de caniveaux

## Si le ridicule tuait, le sieur Kodjo serait déjà six pieds sous terre

**Sérieusement, si le ridicule tuait, le sieur Agbéyomé Messan Kodjo, candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février 2020 au Togo, serait déjà six pieds sous terre. Son comportement relève du ridicule, puisque les autorités françaises auxquelles il s'adresse régulièrement par les réseaux sociaux ou à travers cette lettre ouverte qu'il vient de publier, ont déjà exprimé leur position. Alors, à quoi veut-il parvenir ?**

Le candidat malheureux de la DMK devrait faire attention en évoquant l'assassinat du président Sylvanus Olympio. Comme il le fait remarquer lui-même, les circonstances de cet assassinat restent encore floues. Vouloir en faire de la récupération politique pourrait être contre-productif. Il est aussi surprenant de noter que le général Gnassingbé Eyadema dans les mains duquel Agbéyomé Kodjo a mangé et dont il se réclame « l'héritier légitime », est subitement devenu pour lui « le chef de la junte » ayant commis l'assassinat contre le président Sylvanus Olympio. Qu'est-ce qui s'est passé entre-temps ? Et puis, il

n'y a pas de succession héréditaire au Togo. Les Togolais ont décidé de donner leurs voix à un Togolais parmi tant d'autres. Est-ce que le problème de ce dernier est d'être le fils de l'ancien président de la République ? Donc au Togo, on ne doit plus avoir un membre de la famille Kodjo à la tête de la primature ou de l'Assemblée nationale si ce dernier en a les compétences et surtout si elle est acceptée par ses compatriotes ? Comparer le régime togolais au régime de la Corée du Nord est une véritable méprise...

Pourquoi monsieur Kodjo n'irait pas passer quelques jours chez son nouvel ami « le petit gros ? ». On verrait alors s'il peut

utiliser aussi librement qu'il le fait actuellement quotidiennement internet et les réseaux sociaux. Vouloir utiliser les problèmes sociaux qui surviennent dans tous les pays pour amener Emmanuel Macron à agir, relève tout simplement de l'immaturité politique.

Le président Macron a-t-il lui-même fini de gérer les problèmes sociaux que connaît son pays ? Si monsieur Kodjo et ses conseillers ne le savent pas, qu'ils aillent s'informer : on se suicide plus en France qu'au Togo. Le suicide peut avoir plusieurs causes selon les sociologues. Et les difficultés économiques ne viennent pas toujours en première position. Les partis politiques



Agbéyomé Messan Kodjo

et les organisations de la société civile qui respectent les lois togolaises sont aujourd'hui libres de travailler au Togo.

Mais, où au juste l'ancien Premier ministre et ses collaborateurs trouvent-ils ces informations erronées sur la situation au pays ? D'ailleurs, la France dispose d'une ambassade au Togo et peut vérifier si ce monsieur a raison ou non. On est

aussi surpris qu'une seule personne affirme avoir gagné au premier tour, réclame ensuite un second tour et aujourd'hui revienne déclarer avoir gagné au premier tour avec 72% des suffrages. Cette incohérence suffit à faire comprendre à l'opinion nationale et internationale que le protégé de monseigneur Philippe Fanoko Kpodzro est un menteur.

TM

## Secteur de la santé

## Position très inconfortable pour le professeur Mijiyawa

**Cette semaine, les personnels soignants ont mis leur menace à exécution en observant un sit-in dans les centres de santé du pays. Une situation qui n'est pas du tout acceptable pour le bon fonctionnement du système de santé. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de l'Accès universel aux soins, le professeur Moustafa Mijiyawa se trouve dans une situation très inconfortable. D'ailleurs, les syndicalistes s'en prennent ouvertement à lui.**



Professeur Moustafa Mijiyawa

Entre l'actuel ministre de la Santé et les syndicats du secteur de la santé, ce n'est pas toujours le grand amour. Beaucoup de soignants ont exprimé leurs désaccords par rapport au système de contractualisation en cours dans nos centres de santé. Ceux-ci n'ont souvent pas hésité à demander la

démission du ministre. Et à l'approche de chaque remaniement ministériel, des voix s'élèvent pour demander son remplacement. Mais, contre toute attente, le monsieur est maintenu à son poste. Cela veut donc dire que le président de la République est satisfait de son travail et a confiance en lui.

Toutefois, à la moindre occasion, la guéguerre resurgit. « En ce qui concerne le secteur de la santé, je ne parlerai pas de mépris du gouvernement togolais parce que dans ce gouvernement, il y a des autorités qui font de leur mieux pour que les choses avancent. Pour notre collectif, le mépris se situe au niveau de notre ministre de tutelle, le ministre de la Santé, professeur Moustafa Mijiyawa », a déclaré le docteur Gilbert Tsolenyanu, secrétaire général du Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot).

Le syndicaliste n'est visiblement pas content de la manière dont le gouvernement gère la situation sanitaire liée à la Covid-19. « Nous sommes en une période de pandémie et dans cette situation, il faut prendre des mesures d'urgence et exceptionnelles. On ne peut pas se taire dans cette situation et voir le nombre de décès augmenter chaque jour(...) Les

équipements étant disponibles et les travaux d'extension du CHR Lomé commune étant faits, il faut juste recruter du personnel soignant, d'où la nécessité de proclamer les résultats du concours de recrutement organisé depuis décembre 2020 », a indiqué Dr Gilbert Tsolenyanu.

Il y a donc un véritable malentendu ! pendant que le gouvernement mise sur la vaccination et le respect des mesures barrières, les agents du secteur de la santé parlent d'équipement des centres de santé et de recrutement du personnel. Tout le monde sait qu'il y a un déficit en matière de matériels de prise en charge, et aussi que le personnel est insuffisant ; mais, le Synphot et ses alliés ne chercheraient-ils pas à tirer profit de la situation pour revenir sur de vieilles revendications ? Au moins, le Dr Tsolenyanu reconnaît que les plus hautes autorités du pays, notamment le chef de l'Etat, ont joué

leur partition. Il revient donc aux acteurs de traduire ces efforts en résultats probants. Mais, aucune réussite ne sera possible dans les divisions et les mésententes.

Fort heureusement, l'esprit de dialogue prévaut encore des deux côtés. « Quand nous avons envoyé le courrier annonçant le sit-in, notre ministre de tutelle n'a même pas réagi. C'est le ministre de la Fonction publique, du Travail et du dialogue social, Gilbert Bawara qui nous a appelés hier. Avec lui, nous avons eu de franches discussions. Il a rendez-vous avec nous ce soir encore. C'est suite à cette rencontre et ce que notre base dira que nous allons décider de la suite de nos actions ».

C'est ce que révélait mercredi dernier le secrétaire général du Synphot. Aux dernières nouvelles, il semble que les échanges avec le ministre Bawara ont permis d'aboutir à la suspension du sit-in.

La rédaction

## Afrique / Sahel

## De nouvelles stratégies sécuritaires en étude à la réunion du G5 Sahel

Les cinq ministres de la Défense du G5 Sahel se sont réunis du 31 août au 1er septembre à Niamey. Avec la reconfiguration de la force Barkhane et les attaques incessantes des djihadistes dans la zone des trois frontières, les États décident de revoir leurs stratégies sécuritaires.

La rencontre de Niamey a permis aux ministres de la Défense du G5 Sahel, ainsi que leur chef d'État-major, de redéfinir un nouveau concept stratégique de lutte antiterroriste afin de l'adapter au contexte sécuritaire actuel.

Selon le ministre nigérien de la Défense, la situation sécuritaire est préoccupante dans le fuseau centre, autrement dit dans les zones des trois frontières et du Liptako

Gourma. Dans ces zones, les groupes terroristes du JNIM et de l'EIGS attaquent de manière indiscriminée les populations civiles et les forces de défense et de sécurité.

Pour le ministre délégué à la présidence tchadienne, la zone des trois frontières constitue un espace imprévisible à cause des soubresauts terroristes observés ces derniers temps. Ces terroristes, a-t-il ajouté, sont en liaison



avec ceux de la Libye qui les soutient dans tous les domaines pour la déstabilisation du Sahel. Ainsi, la reconfiguration de la force Barkhane nécessite des dispositions

utiles et urgentes, dit-on. Priorité doit être accordée aux actions bilatérales et multilatérales. C'est le cas de l'opération conjointe Taanli, menée par le Niger et le Burkina Faso il y a quelques

semaines. Cette opération avait mobilisé des forces terrestres et aériennes des deux pays et plusieurs centaines d'hommes, selon l'état-major général des armées burkinabè.

L'implication des populations dans leur propre sécurisation, à travers une collaboration saine et constructive, entre elles et les forces de défense et de sécurité, est recommandée. Il en est de même pour l'implication massive des officiers brevetés, issus du Collège de défense du G5 Sahel, dans la conduite des opérations.

T.M.

## Centrafrique / Dialogue politique

## Le président Touadera installe le comité d'organisation du dialogue républicain

Le président Faustin-Archange Touadera a officiellement installé mercredi le comité d'organisation du futur dialogue républicain censé ramener la paix dans le pays. Après les consultations nationales qui ont été menées en amont et la composition de ce comité qui a été réajusté après les nombreuses critiques, une étape a été franchie mercredi 1er septembre avec pour mot d'ordre : la réconciliation.



Archange Touadera

Le président a prononcé un discours concis et directif. Il exhorte le comité désormais officiellement établi à se mettre rapidement au travail et à ne pas perdre de vue les objectifs essentiels. « Ne perdez pas de vue que l'objectif recherché demeure la pacification, la reconstruction et intégral de notre pays, la République centrafricaine. Nous n'avons qu'un seul et unique pays en partage. Nous devons travailler, main dans la main pour le sortir du borbier dans lequel il est artificiellement plongé », a déclaré le chef de l'État.

Des objectifs clairs pour Paul Crescent Beninga, rapporteur général du comité et représentant de la société civile. L'essentiel selon lui est qu'un dialogue franc puisse avoir lieu. « Nous devons éviter de faire un dialogue de façade, nous devons aller vers une réconciliation vraie, une réconciliation qui n'écartera pas la justice parce que la question de l'inclusion ne met pas de côté la justice, c'est extrêmement important de le souligner, explique-t-il. Ce dialogue se veut un moment pendant lequel nous devons aborder les sujets qui divisent, mais nous ne devons pas perdre de vue l'objectif : réconcilier les Centrafricains d'une part, reconstruire la République centrafricaine d'autre part. »

Cependant la question de la participation des groupes armés à ce dialogue divise encore.

Rfi.fr

## Sénégal / Opposition

## Le PDS d'Abdoulaye Wade se désolidarise de la stratégie unitaire de l'opposition

Six mois avant les élections locales de janvier 2022 prochain au Sénégal, les états major des partis politiques de l'opposition ont entamé des discussions autour des contours d'une unité d'actions pour 2022. Alors que le lancement officiel de la plus grande coalition de l'opposition sénégalaise devrait être lancé hier jeudi 2 septembre 2021, le Parti démocratique sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade se désolidarise de l'initiative.

Dans son communiqué, le PDS s'étonne de la circulation d'une charte pour la création d'une coalition car, jusque-là, affirme le communiqué, plusieurs zones d'ombres subsistent encore et aucune solution n'a été encore trouvée.

Tout comme le PDS, le Taxawu Sénégal de Khalifa Sall soutient qu'il faut d'abord un cercle à quatre (Pds, Pur, Pastef, Taxawu Sénégal) avant de s'ouvrir aux autres partis.

Et pourtant, en milieu du mois d'août dernier, les discussions autour d'une coalition étaient bien avancées, notamment sur le fond. Pour Assane Ba, du Parti démocratique sénégalais, le PDS fondé par l'ancien président Abdoulaye Wade, l'essentiel est de former un nouveau regroupement politique sans divisions, quelques mois avant les élections départementales et municipales.

Une coalition pour s'unir face à la mouvance présidentielle lors des prochaines élections locales, c'est l'objectif de ce rapprochement entre différents partis de l'opposition. Pour le moment, quatre instances politiques forment cette coalition encore en



Abdoulaye Wade

gestation, mais d'autres mouvements devraient bientôt les rejoindre.

Cette coalition de l'opposition pourrait être « très importante pour multiplier les chances de remporter les élections locales » face à la mouvance présidentielle, estime El Malick Ndiaye, responsable de la communication du Pastef.

Déthié Faye - des non-alignés - explique être encore en discussion avant de se lancer dans la coalition. « La règle est d'aller aux élections en coalition mais il faut prendre des précautions car elle ne doit pas éclater à cause de

conflit d'égos », anticipe-t-il. Dans un communiqué, Thierno Bocoum, leader du mouvement Agir, explique lui que cette coalition est une « alliance calculée et politicienne contre l'opposition » et refuse donc de l'intégrer.

Mais selon l'analyste politique Babacar Justin Ndiaye, l'opposition n'a pas d'autre choix que de s'unir pour faire face au « rouleau compresseur de la majorité ». Cette union lors des élections fera donc office de test avant les prochains scrutins législatifs puis présidentiel de 2024.

T.M.

Millenium challenge corporation

## Le programme seuil du Togo officiellement lancé

La mise en œuvre opérationnelle du programme seuil du Togo a été lancée hier jeudi 2 septembre à Lomé. A travers ce programme, le Togo s'engage à mener des réformes dans différents domaines.



La table d'honneur au lancement du programme

Le programme seuil du Togo ou Threshold sera mis en œuvre sur 4 ans. L'objectif est de stimuler la croissance économique du pays. Des réformes seront menées dans les secteurs des Technologies de l'information et de la communication (TIC) et du foncier. Le programme permettra de réduire la pauvreté et d'accélérer la productivité agricole.

### Deux volets

Le programme seuil est

constitué de deux volets. Le premier est un projet de réforme des Technologies de l'information et de la communication pour améliorer l'efficacité des entreprises, la productivité, les investissements et la croissance grâce à un accès amélioré aux services des TIC de haute qualité à un coût raisonnable au Togo. Le second est un projet de réforme foncière pour accélérer la productivité agricole. Il s'agit à travers ce projet d'améliorer

la sécurité du régime foncier pour accroître les investissements dans le secteur agricole.

«Ce projet à terme, devra soutenir les efforts du gouvernement et étendre l'accès à des services d'internet et de téléphonie de haute qualité à des coûts abordables aux couches les plus défavorisées de la population togolaise. Il contribuera aussi à accroître l'accès formel des citoyens à la terre grâce à la reconnaissance et une

meilleure protection des droits fonciers légitimes », a précisé l'ambassadeur des Etats-Unis Eric Stromayer.

Le programme Seuil du Millénium challenge account (MCC) accorde une assistance de plus de 19 milliards FCFA au Togo pour soutenir les réformes politiques et institutionnelles dans les deux domaines du programme.

Ce programme s'aligne sur la feuille de route gouvernementale 2021-2025. Le Togo veut poursuivre la dynamique des réformes.

«Je voudrais réitérer l'engagement du gouvernement, d'une part à mettre en œuvre avec succès le programme Threshold et d'autre part à poursuivre la dynamique des réformes. La volonté de réformes portée au plus haut niveau de l'Etat est traduite dans les différentes évaluations telles que le Doing Business, le Country Policy and Institution Assessment (CPIA), la Millennium Challenge Corporation 8 (MCC), Mo Ibrahim, Women business and Law,... et a permis l'admission de notre pays au sein du cercle restreint des pays africains éligibles

à l'initiative «Compact with Africa» du G20 », a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya.

### Le Togo remplit les conditions

Pour être éligible au programme MCC, il faut remplir au préalable certaines exigences, notamment la gouvernance juste, l'investissement dans le capital humain et l'encouragement de la liberté économique.

«La carte de scores comprend 20 indicateurs. Sur ces 20 indicateurs, les exigences du MCC visent à satisfaire au moins à 10 indicateurs, passer positivement l'indicateur corruption, ce qui a été fait, satisfaire quelques conditions politiques. Tous ces critères sont entièrement satisfaits par le Togo », a souligné le ministre-conseiller, coordonnateur de la Cellule Millenium Challenge Account-Togo, Stanislas Baba.

L'organisme de mise en œuvre de ce programme a également été mis sur pied au cours de cette cérémonie de lancement.

Félix Tagba

Développement des exportations en Afrique

## Le Togo rejoint l'accord de création du FEDA

Le Togo a ratifié l'accord portant création du Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA) d'Afreximbank. L'information a été donnée le 31 août dernier par la Banque africaine d'Import-Export dans un communiqué.

Le Fonds pour le développement des exportations en Afrique a été mis en place par Afreximbank et est orienté vers l'impact sur le développement.

Le Rwanda est le premier pays africain qui a ratifié cet accord. Le Togo et le Soudan du Sud ont ensuite rejoint le Rwanda, la Mauritanie et la Guinée comme signataires de l'accord d'établissement du FEDA.

L'objectif de la banque est de mobiliser ses États membres, afin qu'ils signent et ratifient l'Accord d'établissement du Fonds.

« Les récentes adhésions de la République du Togo et de la République du Soudan du Sud à l'Accord d'établissement du FEDA

et sa ratification par la République du Rwanda sont la preuve de l'élan et du soutien croissants dont bénéficie le FEDA en tant que nouvelle plateforme multilatérale de développement, qui jouera un rôle essentiel dans la promotion de l'industrialisation, du développement des exportations et du commerce intra-africain. Afreximbank se réjouit de la vision partagée de ses États membres d'établir une entité axée sur le développement du commerce et visant à fournir des fonds propres essentiels qui font défaut aux PME sur le continent africain », a déclaré le Professeur Benedict



Professeur Benedict Oramah

Oramah, président d'Afreximbank et président du conseil d'administration du FEDA.

Les activités du FEDA sont conçues pour soutenir l'expansion des infrastructures industrielles et la promotion du commerce

intra-africain. L'objectif du Fonds est de fournir un financement par fonds propres aux entreprises opérant dans des industries et des secteurs clés, afin d'optimiser de manière significative la réalisation des priorités de développement

d'Afreximbank. Ceci répond aux objectifs stratégiques de la Banque dans le cadre des principaux piliers de sa stratégie de commerce intra-africain et de sa stratégie de développement de l'industrialisation et des exportations.

Félix T.

## Cultures contre-productives

# Chenille légionnaire, la bête noire

Plus de 160.000 hectares de maïs ont été gravement endommagés par l'invasion d'un insecte nuisible sur les principales cultures vivrières et cela pour la seule campagne agricole 2018-2019. L'insecte responsable de ce mal est la chenille légionnaire d'automne. Face à cette situation dramatique, la Banque africaine de développement (Bad), a décidé vendredi de débloquer une aide d'urgence pour 6 mois d'un million de dollars. Depuis 2017, le Togo a déboursé plus de 177 millions de francs CFA pour acquérir et distribuer gratuitement aux producteurs victimes des attaques, des insecticides, des appareils de traitement phytosanitaire et des équipements de protection individuelle. Découverte, dans ce dossier, de l'univers des insectes nuisibles à l'agriculture et les enjeux du phénomène au Togo.

Le don de la Bad a pour objectif de contribuer à réduire les pertes de productions de maïs, de riz et de maraîchage, afin de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations. Comme l'a relevé Georges Bohoussou, responsable pays de la Bad, c'est une réponse directe et immédiate à la situation d'urgence, que connaît le Togo, suite à une catastrophe naturelle provoquée par l'invasion d'un insecte nuisible des principales cultures vivrières au Togo.

### Statistiques de la gestion des insecticides au Togo



Georges Bohoussou et Sani Yaya

Étant donné que le phénomène devient récurrent partout dans le monde, il est nécessaire de faire un état des lieux de la gestion des insecticides au Togo en vue d'apprécier son impact sur l'environnement et sur la résistance chez les insectes nuisibles.

Dans ce but, une enquête pluridimensionnelle a été menée dans le pays, regroupant tous les acteurs de la réglementation, de la gestion, de la distribution et de l'utilisation de ces divers produits, en vue d'avoir une idée globale sur le mouvement des insecticides au Togo.

Les résultats des enquêtes ont montré que 81% environ des producteurs utilisent des insecticides pour protéger leurs cultures qui occupent des superficies variant de 194 447 à plus de

266424 Ha. Plusieurs classes d'insecticides sont importées dont des organochlorés et des organophosphorés, des carbamates et des pyréthinoïdes qui constituent globalement 69,44% des importations. Les tonnages de ces produits importés chaque année (entre 2281 et 3278 tonnes) sont en progression sur le territoire dans les zones cotonnières, rizicoles et maraîchères.

Ces quantités d'insecticides importés ne sont pas toujours sous le contrôle des Services de réglementation car plus du tiers (36,2%) des sociétés de distribution des produits ne sont pas agréées par les services compétents. Les dosages, quoique surveillés par le personnel d'appui et de control, ne sont pas toujours respectés par les utilisateurs et les producteurs. En définitive,

l'utilisation des insecticides présente des conséquences sur l'environnement dans toutes ses composantes. Une situation pareille doit attirer l'attention des Services compétents en charge

de la lutte anti vectorielle en vue des décisions appropriées à prendre.

Source : Journal de la recherche scientifique de l'Université de Lomé

### Chenille légionnaire, la bête noire des cultures



Chenille légionnaire

La légionnaire d'automne, *Lou Spodoptera frugiperda*, est un insecte qui s'attaque de préférence au maïs, mais peut se nourrir de plus de 80 espèces de cultures, notamment le riz, le sorgho, le millet, la canne à sucre, les cultures maraîchères et le coton. L'espèce a été signalée pour la première fois sur le continent africain en 2016, au Nigeria, à Sao Tomé-et-Principe, au Bénin et au Togo. Depuis le début de l'année 2017, sa présence est confirmée au Ghana ainsi qu'en Afrique australe (Afrique du Sud, Malawi, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe). En octobre 2017, sa présence était confirmée en République Démocratique du Congo, au Burundi, Rwanda, Ouganda, Tanzanie

, Kenya, Ethiopie, Soudan du Sud, Soudan, République Centrafricaine, Tchad, Cameroun, Ghana, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sierra Leone, Liberia et Gambie. Début 2018 sa présence est confirmée au Sénégal, au Cap-Vert, à Madagascar, au Gabon, au Niger et en Somalie. En juillet 2018; la légionnaire d'automne a été détecté en Inde et au Yémen. A cause des échanges commerciaux et du fait de sa forte aptitude à voler, le papillon peut augmenter le risque de propagation. Les agriculteurs devront être soutenus par le biais de la gestion intégrée des ravageurs pour gérer durablement la légionnaire d'automne dans leurs systèmes de culture.

### Des résistances aux pesticides

Ces insectes possèdent en effet des qualités qui les rendent particulièrement difficiles à contrôler : ils volent très bien, se reproduisent en masse et leurs larves peuvent se nourrir d'une grande variété de plantes. En outre, ils développent très rapidement des résistances aux pesticides. De telles invasions biologiques

menacent la biodiversité, l'équilibre des écosystèmes naturels et agricoles et, à terme, la sécurité alimentaire. L'Afrique subsaharienne est considérée comme particulièrement vulnérable face à ces espèces invasives, en raison de sa grande dépendance à l'égard de l'agriculture. En général, l'expansion de l'aire géographique



Etat d'un maïs rongé par la chenille légionnaire

de telles espèces est empêchée par des barrières naturelles, océans ou montagnes. Mais avec le développement des échanges commerciaux et des déplacements au niveau mondial, on a observé une multiplication ces dernières décennies de ces invasions biologiques. On peut citer le grand capucin du maïs, *Prostephanus truncatus*, lui aussi originaire des Amériques, introduit par accident en Tanzanie dans les années 1970. Ce coléoptère s'est rapidement propagé via des lots de maïs et

de manioc séché infestés. Cette espèce s'est depuis propagée à de nombreux pays d'Afrique. Les avis divergent à propos de la chenille légionnaire d'automne en Afrique. Une piste possible avance que l'espèce est arrivée via des denrées alimentaires en provenance d'Amérique. Ceci est tout à fait envisageable : les insectes peuvent facilement traverser les frontières via des matières végétales infestées. Et ces espèces ont été à maintes reprises interceptées dans des envois destinés à l'Europe.

## Grande capacité de dispersion

Il est également possible que cette chenille ait traversé l'Atlantique grâce aux vents, les insectes adultes pouvant être portés sur de très grandes distances. L'exemple le plus connu de ce phénomène concerne le papillon monarque, *Danaus plexippus*, qui a de cette façon traversé l'Atlantique des Amériques aux îles britanniques. Quelle que soit la façon dont la chenille légionnaire d'automne a atteint l'Afrique, sa progression rapide à travers le continent témoigne de sa grande capacité de dispersion. Le vol endurance des papillons adultes leur permet de passer facilement les frontières. Aux Etats-Unis, on sait depuis longtemps que ces espèces s'appuient sur les courants jets pour la dispersion des adultes. Son nom scientifique, *Spodoptera frugiperda*, fait référence aux ailes à motifs gris des papillons adultes et aux ravages qu'elles occasionnent sur les fruits. Son nom courant renvoie au fait que les chenilles se

déplacent en masse à l'automne. Plusieurs caractéristiques de cet insecte en font une espèce particulièrement difficile à contrôler : en plus de leur impressionnante endurance de vol, les femelles adultes sont extrêmement fertiles, avec plus de 1 000 œufs pondus durant leur vie. Ces chenilles peuvent coloniser plus de 100 plantes appartenant à 27 espèces différentes. Si elles sont polyphages c'est-à-dire capables de se nourrir d'une grande variété de plantes, leurs hôtes préférés demeurent le maïs, le sorgho, le millet, le riz et la canne à sucre. Une autre raison de la difficulté à les appréhender réside dans leur capacité à résister aux pesticides. On a ainsi essayé d'éradiquer cette chenille à l'aide de maïs BT (organisme génétiquement modifié), mais ces plantations sont toujours très controversées dans de nombreux pays africains.

Source: [lemonde.fr](http://lemonde.fr)

## Les insectes nuisibles dont il faut beaucoup se méfier



Chenille légionnaire dans son état papillon

Les cultures sont régulièrement menacées par des insectes ravageurs ou/et vecteurs de maladies. Leur présence en trop grand nombre cause d'importantes pertes de rendement, sur les cultures vivrières, fruitières, légumières et ornementales. La cochenille du vanillier: les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs de sève et un nombre important d'individus sur une plante l'affaiblit et diminue son rendement, voire même aboutit à un dessèchement de la plante. De plus les piqûres entraînent l'apparition de taches chlorotiques jaunes sur les feuilles et les tiges. Le thrips de l'oignon: c'est un insecte s'attaquant aux plantes potagères. Les larves et les adultes sucent le contenu des cellules de l'oignon et détruisent la chlorophylle. Les feuilles infestées sont couvertes de nombreuses taches argentées correspondant aux groupes de cellules vidées.

Le cigarié du haricot: le coléoptère *Apoderus humeralis*

s'attaque principalement aux haricots et, à moindre degré, à d'autres espèces de la famille des Légumineuses, telles que l'arachide, le soja, le vohème, le pois du cap, le voandzou, etc. Il sévit surtout sur les hauts plateaux, mais il est rencontré dans presque toutes les régions productrices de haricot à Madagascar. Les plus fortes attaques sont observées durant les mois de novembre et décembre. Pendant la saison sèche, les infestations sont généralement faibles.

La chenille de la tomate *Helicoverpa armigera*: la chenille de la tomate (*Helicoverpa armigera*) attaque principalement la pomme d'amour, le tabac, le maïs, la rose, le chrysanthème, le tournesol (sunflower), le haricot et le pois. Elle se nourrit sur les tiges, les fleurs et les fruits. Son développement dure de 14 à 24 jours. Une chenille peut s'attaquer à plusieurs fruits.

Réalisé par [Attipoe Edem Kodjo](#)

## Cybercriminalité

## Le Togo est-il autant fertile pour ces réseaux internationaux ?

**La police nationale a présenté un réseau de cybercriminels au public cette semaine. Selon les informations fournies, les membres de ce réseau sont recrutés et formés au Nigeria avant d'être déployés dans les pays voisins dont le Togo. Cela amène à se poser la question suivante : notre pays est-il autant fertile pour permettre à ces réseaux internationaux de prospérer ?**

On se réjouit tout de même de constater que la police arrive à mettre ces faussaires hors d'état de nuire. Mais, la question demeure : qu'est-ce qui peut bien attirer ces individus chez nous ? Il est vrai qu'avec la mondialisation, aucun territoire n'est plus vraiment à l'abri des infiltrations de tout genre ; mais est-ce à dire que la manne financière dont sont détenteurs les citoyens togolais est aussi importantes ? Ou bien, est-ce l'imprudence de la population qui fait prospérer ces groupes dans le pays ? Cette situation fait penser à ces sociétés qui ne

produisent rien, mais qui demandent à des citoyens de leur apporter leurs argents pour qu'ils aillent le faire fructifier sur les marchés financiers internationaux. Pour revenir aux cybercriminels de notre article, il faut remarquer qu'ils viennent essentiellement du Nigeria. Sans être injurieux, cela montre à suffisance qu'il y a des pays qui sont devenus des usines à gangsters. « Ces individus font partie d'un vaste réseau de cybercriminels basé au Nigeria. Leurs chefs les recrutent et les forment avant de les envoyer dans

différents pays de la sous-région dont le Togo, où ils louent des appartements afin de se livrer à des activités criminelles comme le détournement de la crypto monnaie », indique la police. Voilà qui est dit ! lorsque dans une région comme l'Afrique de l'ouest, certains pays n'arrivent pas à lutter efficacement contre la criminalité, cela devient un souci pour les voisins. « Ils créent de fausses identités pour intégrer des groupes d'achat et de vente de devises virtuelles sur les réseaux sociaux. Ensuite, ils proposent la vente de cette crypto monnaie,



Photo des cybercriminels

alors qu'en réalité, ils n'en ont pas la possibilité. Dès qu'ils reçoivent de l'argent par Tmoney ou Flooz pour la vente de ces supposées crypto monnaies, ils sortent du groupe », explique la police en parlant des cybercriminels. Malheureusement, ces individus ne se limitent pas à des activités en ligne. « Lorsque cette activité de cyber escroquerie n'arrive

plus à leur permettre d'assurer leur train de vie démesuré, ces individus n'hésitent pas à se lancer dans des vols à main armée. Pour tromper la vigilance de leur voisinage, ils se font passer pour des artistes ou des acteurs de cinéma alors qu'en réalité, ce sont de véritables criminels », ont révélé les autorités sécuritaires.

Edem Dadzie

## Hommage national à Nakpa Polo La sentinelle de la CNDH conduite dans sa dernière demeure

**Le drapeau de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) est en berne depuis le 1 août où la présidente de l'institution, Eugénie Nakpa Polo, s'est endormie dans le seigneur. En mémoire de cette « Mère Térèse » togolaise pour ses multiples services rendus au pays, un hommage national lui a été rendu hier 02 septembre 2021 en présence du président de la République togolaise, Faure Gnassingbé.**



L'autel de la regrettée Nakpa Polo

Une cérémonie digne de la valeur d'Eugénie Nakpa Polo a été tenue pour la raccompagner dans sa dernière demeure. C'était au cours d'une cérémonie officielle imbibée dans l'émotion, sous le regard plein de reconnaissance de Faure Gnassingbé.

La cheffe du gouvernement, Victoire Tomégah-Dogbé, la présidente de l'Assemblée nationale togolaise, Yawa Djigbodi Tsègan, et d'autres personnalités politiques, publiques et du domaine des droits de l'homme ont également honoré la mémoire de Nakpa Polo de leur présence.

Nakpa Polo a rendu son dernier souffle des suites d'une maladie bénigne pour laquelle il n'y avait pas une grande crainte. Ses proches et ses collaborateurs espéraient d'ailleurs un rapide rétablissement. Après le poste de vice-présidente de la CNDH, Nakpa Polo a pris la tête de l'institution le 25 avril 2019, en remplacement du Professeur Ailou Sam-Dja Cissé. Titulaire d'un doctorat en droit public, Mme Polo a été secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice chargé des droits de l'homme et des relations avec les Institutions de la République.

Elle a également été ambassadeur, représentant permanent de la République togolaise auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des autres organisations internationales à Genève notamment.

Que la terre lui soit légère !

Attipoe Edem Kodjo

## Habitation au Togo

## Le gouvernement et l'UEMOA pour rendre accessible 20 000 logements décentes aux Togolais

**Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet régional de financement du logement abordable dans l'espace UEMOA (PFLA) financé par le groupe de la Banque mondiale, le ministère togolais de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière, en collaboration avec la commission de l'UEMOA, tient un atelier de lancement de la mission d'appui-conseil. Débuté hier 02 septembre à Lomé pour prendre fin aujourd'hui 03 septembre 2021, il s'agit d'une nouvelle ère pour l'habitat au Togo.**

Cet atelier de lancement de la mission d'appui-conseil à des opérations d'aménagement urbain vise à assurer une large diffusion de l'information et favoriser une exécution participative, centrée en général sur la coproduction entre les parties prenantes de la mission au Togo et en particulier sur les sites Dalavé (Tonoukouti Avé Doumé) et Aflao-Sagbado.

Cet atelier offre l'occasion de discuter des questions importantes dont la prise en charge est déterminante pour la réussite de notre politique d'urbanisation, de l'habitat et du logement. Il s'est agi entre autres d'établir un diagnostic des défaillances du marché du logement en faisant ressortir les conséquences de celles-ci pour les populations à faible revenu et à revenu intermédiaire ; de répertorier les mécanismes de développement du financement du logement, notamment le financement hypothécaire qui s'appuie sur la propriété foncière ; de réaliser un inventaire des outils de planification et de programmation immobilière ; et en fin de concevoir et de mettre au point un canevas juridique, technique et institutionnel inspiré de nos expériences et de celles des pays frères qui sont en avance dans ce domaine.

En effet, le volet aménagement urbain est inscrit au rang des priorités dans le Plan national de développement (PND) et la feuille

de route gouvernementale 2020-2025. D'où l'initiative du président Faure Gnassingbé, du programme de construction de vingt mille (20 000) logements décentes et à coûts abordables sur toute l'étendue du territoire national à l'horizon 2025.

« C'est dans cette logique que s'est inscrit l'atelier dont l'objectif principal est d'assurer une large information et de favoriser une exécution participative, centrée sur la coproduction entre les parties prenantes, de la mission d'appui-conseil aux opérations d'aménagement urbain au Togo. Autant dire que ces rencontres d'échanges et de travail viennent à point nommé, à une période où s'affirment plus que jamais la nécessité de redéfinir et de réorienter les politiques de logements en tenant compte des nouvelles réalités économiques, socio-démographiques et technologiques », a soutenu le ministre togolais de l'Urbanisme, Koffi Tsolenyanou, présent à l'ouverture des travaux.

En 2018, les besoins en logements décentes au Togo à l'horizon 2020 étaient déjà estimés à cinq cent mille (500 000) unités. Et d'après les prévisions, ces besoins devraient être beaucoup plus importants à l'horizon 2030. Prenant la juste mesure des défis en la matière, l'Etat togolais avait dès lors apporté des réponses à ces défis, notamment par l'adoption en

1988 de la loi portant création du Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat (FSDH), et l'adoption en 2009 de la Stratégie nationale du logement (SNL).

« Il faudrait aussi replacer tout cela dans le cadre des préconisations du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) adopté et approuvé le 28 septembre 2020, par le Conseil des Ministres statutaires de l'UEMOA, fondées, entre autres, sur l'accélération de la réalisation concertée de grandes infrastructures et d'équipements d'intérêt communautaire et la définition d'une armature urbaine régionale », a renchéri le représentante résidente de la Commission de l'UEMOA au Togo, Aminata Lo Paye.

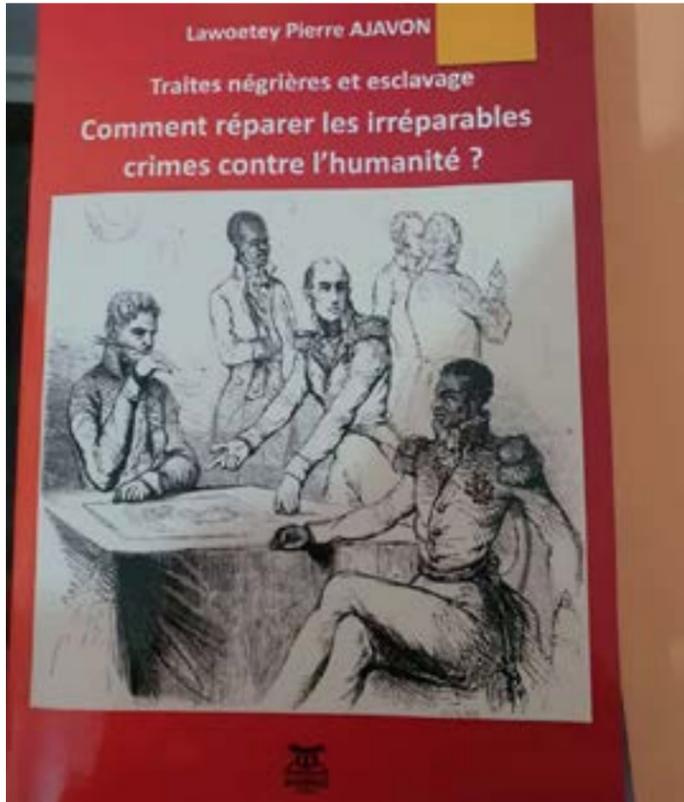
Dans le cadre du programme de construction de vingt mille (20000) logements décentes et à coût abordable inscrit dans le PND et sur la feuille de route gouvernementale 2020-2025, le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière (MUHRF) a élaboré en mai 2021 le document de formulation et d'orientation qu'il a partagé avec les partenaires en développement à savoir la Banque mondiale, la BIDC, la BOAD, la BAD et la SFI, lesquels partenaires ont manifesté un réel intérêt audit programme.

Attipoe Edem Kodjo

« Traites négrières / Comment réparer les irréparables crimes contre l'humanité »

## Que devient la loi Taubira sans les réparations des torts causés ?

L'ouvrage « Traites négrières / Comment réparer les irréparables crimes contre l'humanité » du Dr Lawoetey Pierre Ajavon, revient sur la controverse autour de la loi Taubira. Adoptée par l'Assemblée nationale française en 2001, la loi (Taubira) n°2001-434 du 21 mai 2001 reconnaît la traite négrière comme un crime contre l'humanité. Dans cet essai de 259 pages, l'auteur lève l'hypothèque sur le terme « Réparation » qui divise plus d'un. Sont ainsi soulevées certaines questions d'envergure: Que doit-on réparer? Qui doit réparer? À qui doit-on des réparations? Comment réparer?



La couverture de l'essai

En reconnaissant la traite négrière transatlantique comme crime contre l'humanité, la loi Taubira en son article 5 « instaure un comité de personnalités qualifiées chargées de déterminer le préjudice subi et d'examiner les conditions de réparation dues au titre de ce crime ». « Dans le projet initial de Taubira il était question de reconnaître le crime et de réparer le crime. Donc, à la version finale du texte on a supprimé le terme "Réparation" », souligne l'essayiste Lawoetey Pierre Ajavon.

A la décharge de la France, il faut reconnaître qu'elle a été la première nation européenne à criminaliser la Traite négrière transatlantique. Mais, dans le droit positif français, tout préjudice mérite réparation. Or, dans le cas d'espèce, les ayants-droits de la Traite sont privés de réparation, au motif que le crime est prescrit. Cet argument ne peut être recevable, dans la mesure où il y a eu d'autres précédents historiques. Deux exemples parmi tant d'autres : la communauté juive victime de la Shoah a obtenu gain de cause après avoir formulé des demandes d'indemnisation et de réparations auprès de l'Allemagne et de la Suisse, avant même la constitution de l'Etat d'Israël ; les Japonais

ayant été arbitrairement internés par les autorités américaines pendant la Seconde Guerre Mondiale ont obtenu en dédommagement du préjudice subi des réparations financières à raison de 20 000 dollar par personne.

Le but de l'essai, précise-t-il est d'une part lever l'hypothèque sur le terme « Réparation ». « Parce que très souvent, le mot est galvaudé : il y en a qui parlent de réparation financière, morale, symbolique. Moi j'insiste dans l'ouvrage sur la possibilité d'indemniser les héritiers descendants des anciens esclaves dans les Antilles et dans les Caraïbes (Antillais, Guyanais, réunionnais, les Afro-américains qui n'ont jamais été indemnisés) », explicite-t-il avec insistance, en précisant qu'à l'abolition de l'esclavage en 1848, les maîtres esclavagistes de Saint-Domingue (future Haïti) et ceux de la Guadeloupe et de La Réunion ont été eux, indemnisés pour la perte de leurs mains-d'œuvre.

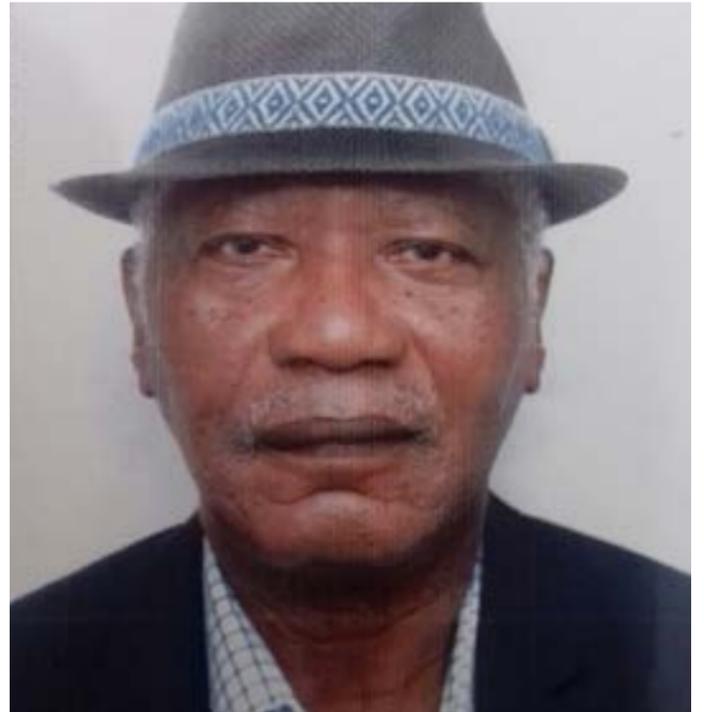
Au lendemain de son indépendance, en 1804, Haïti fut obligé d'emprunter à la Banque de France, 180 millions d'or lourd de l'époque pour satisfaire les cyniques revendications des Négriers européens, notamment français. A contrario, les

anciens esclaves n'ont même pas reçu un lopin de terrain agricole, obligeant certains d'entre eux à retourner travailler chez leurs anciens maîtres pour de misérables pécules ; en quelque sorte, une forme d'auto-esclavage.

« L'esclavage est un crime irréparable », disait Aimé Césaire. Alors, comment réparer le crime irréparable ? En empruntant ainsi le terme à Césaire, l'auteur a opposé les deux termes « Irréparable » et « Réparation ». Les Antillo-guyanais particulièrement et les Antillais souffrent encore, reconnaît l'ethnologue et anthropologue Pierre Ajavon. D'après lui, il y a toujours les conséquences de l'esclavage (conséquences psychologiques, économiques, etc). « Mon premier souci en écrivant cet ouvrage est de répondre à la problématique suivante: comment réhabiliter, dédommager, reconnaître aux héritiers des anciens esclaves, leur droit légitime de demander réparation », révèle-t-il.

L'écriture de cet essai répond également à d'autres préoccupations qui ne laissent guère indifférent l'essayiste. Cet ouvrage comme bien d'autres, répond à un autre souci majeur : répondre aux négationnistes et révisionnistes français (ces révisionnistes ce sont des historiens majoritairement de droite qui renvoient la balle aux Africains).

Selon les négationnistes et révisionnistes français, si les Africains n'avaient pas commencé l'esclavage, les Européens ne se seraient pas immiscés dans ce vil commerce. Or, à l'évidence, « Les Africains n'ont jamais appelé les Européens à venir chercher les esclaves chez eux », clarifie Lawoetey Pierre Ajavon. Dès lors, les vraies questions sont : qui a eu l'idée d'aller chercher les Nègres à des milliers de kilomètres de l'Europe ? Qui a financé le commerce triangulaire ? Qui a armé les navires négriers ? Au constat, c'est la demande en main d'œuvre dans les plantations



Lawoetey Pierre Ajavon

de café, cacao, coton, canne à sucre dans les Amériques et la découverte des mines en Amérique du Sud (Pérou, Mexique) qui ont motivé le commerce du Bois d'Ebène. Loin de moi l'idée d'exonérer certains rois africains à la mémoire élastique qui ont pris leurs distances avec la morale ambiante en livrant leurs congénères aux négriers blancs.

L'essai « Traites négrières, Comment réparer les irréparables crimes contre l'humanité » publié aux éditions « Anibwe », Paris 2020 est facile d'accès. Dans cet ouvrage, Lawoetey Pierre Ajavon traite des traites négrières dont ont été victimes les peuples africains : traites négrières arabo-musulmane et euro-américaine. Aussi se penche-t-il surtout sur les questions de réparations qui continuent de provoquer des débats controversés. Les réparations s'imposent comme une nécessité catégorique, dans la mesure où les deux traites ont déstructuré le continent africain en vidant ce dernier de ses bras valides, en désintégrant des Empires et Royaumes médiévaux qui avaient atteint une forme d'organisation incomparable avant l'arrivée des Européens. Ce énième livre du Franco-Togolais Lawoetey Pierre Ajavon sur l'esclavage et les traites négrières, est subdivisé en cinq parties. Notamment : « Controverse autour de la question des réparations », « A qui ont profité les crimes de la traite négrière transatlantique », « Les crimes presque oubliés envers les peuples noirs :

les traites négrières arabo-musulmanes », « Quelles réparations pour l'Afrique, double victime des traites négrières arabo-musulmanes et européennes ? » et « Comment réparer sans un authentique devoir de mémoire ? ».

### Lawoetey Pierre Ajavon, une plume de l'histoire de l'esclavage

Pierre-Lawoetey Ajavon est anthropo-historien, essayiste en histoire de l'esclavage. Il est Docteur 3ème cycle en ethnologie et Docteur d'Etat en Anthropologie des sociétés orales. Chercheur associé à plusieurs Centres d'Etude et de Recherche sur les problématiques identitaires afro-descendantes en Amérique du Sud et dans la Caraïbe, il a également enseigné l'histoire dans des établissements secondaires et l'Anthropologie dans des universités françaises et les Départements et Territoires d'Outre-Mer français. Il est auteur, entre autres, des ouvrages suivants : Traite et esclavage des Noirs: quelle responsabilité Africaine ? Paris, Editions Ménaïbuc, 2005, réédition, Editions Anibwé Paris, 2010 ; Résistances anti-esclavagistes dans les Amériques des plantations : les Africains déportés à l'épreuve de leur désafricanisation. Paris, L'Harmattan, 2018 ; L'esclavage à Mayotte et dans sa région, du déni mémoriel à la réalité historique, sous la direction scientifique de Lawoetey-pierre Ajavon, Archives Départementales de Mayotte, 2019.

Nadia Edodji

## Alimentation

**À la découverte des grands principes de la digestion...**

**L'on ne s'y intéresse pas trop souvent, mais la digestion a des secrets, de grands principes que toute personne désireuse de préserver une bonne santé, doit chercher à connaître ? Quels sont ces principes ? et comment peut-on vivre en harmonie avec eux ? Cet article répond largement à ces questions.**

**Combien de temps demande la digestion ?**

Une (bonne) digestion est indispensable à l'organisme pour bien assimiler les nutriments absorbés. Elle demande du temps, et plus qu'on ne le croit ! « Pour avoir une digestion complète, il faut compter entre 24 à 48 heures ». Ce temps de digestion n'est pas figé. Il varie en fonction du type de repas ingéré.

« Plus le repas est riche en fibres, plus il y a un effet ballast (une résistance), qui augmente le péristaltisme intestinal (contraction du tissu musculaire qui permet de déplacer et de dégrader les denrées alimentaires) et rend la digestion plus rapide. À l'inverse, plus l'alimentation est carnée (viandes), à base de graisses cuites, plus la digestion est lente ». On compte entre 6 et 8 heures pour que les aliments passent de l'estomac à l'intestin grêle puis au gros intestin.

**Que digère l'estomac ?**

« L'estomac digère principalement les protéines. C'est pour cela que son pH est acide (pH2). L'objectif de cet organe est de prédécouper les protéines pour les rendre plus facilement digestes. Cela demande environ 2 à 3 heures. »

**Que digère l'intestin grêle ?**

« Il est, principalement, chargé de prédécouper les lipides en acides gras. Il poursuit également le travail de l'estomac sur les protéines, en les transformant en acides aminés. Il s'occupe aussi des glucides en les changeant en glucose, etc. Ce travail est destiné à ce qu'une partie des nutriments passe dans le sang, l'autre dans le côlon. Ces transformations nécessitent encore 6 à 8 heures de travail. »

**La digestion dans le côlon**

Cette étape est longue : « elle réclame environ 6 à 8 heures, puis il y a encore un temps de latence dans

la phase terminale du côlon descendant, du sigmoïde, le dernier segment du côlon avec le rectum ».

**Quel est le temps de digestion des aliments ?**

Outre le travail de digestion globale, il faut savoir que tous les aliments ne se digèrent pas à la même vitesse.

Effectivement, les liquides passent très vite dans l'organisme, il n'y a pas besoin de travail de prédécoupage, ils se digèrent donc très rapidement. Et pour les autres aliments ? Voici quelques temps de digestion. 15 min pour les jus de fruits, les jus de légumes... 30 min pour le concombre, le céleri, le poivron, le brocoli, la laitue, les épinards, la salade de fruits... 45 min pour la pomme, la poire, la pêche, la banane, la tomate... 1 heure pour la carotte, la betterave... 1 h 30 min pour les céréales, les légumineuses, l'artichaut, la courge, la pomme de terre... 2 heures pour les fruits secs, les graines de courge, de tournesol, de sésame, de chia... 4 heures pour la viande, la volaille, le poisson, les produits laitiers...

**Les aliments faciles à digérer**

« Pour bien digérer, il faut manger des aliments riches en fibres. Or, beaucoup d'entre eux sont vecteurs de ballonnements, mais de bons ballonnements ! » Alors, que mettre dans son assiette ?

**Les légumes cuits**

Ils se digèrent facilement, notamment la carotte, la courgette, l'aubergine, la betterave... Leurs fibres solubles, gélatineuses sont plus digestes. « Cuits oui, mais pas en purée. À ces dernières, on préfère l'écrasée de légumes à la fourchette afin d'éviter de faire trop grimper l'Index Glycémique. » Et si l'on veut manger des crudités ? « On peut retirer la peau, les pépins et penser à les râper. Le fait de les râper réalise comme un pré-

**Légumes cuits**

travail de digestion. »

**Les fruits cuits**

Tout comme les légumes cuits, ils se digèrent bien car leurs fibres sont ramollies par la cuisson et sont donc plus digestes. Petit inconvénient, ils perdent un peu de leurs vitamines.

**Les aliments lacto-fermentés**

Les légumes, les yaourts, le pain au levain, la pâte de miso, le kéfir, le kombucha... Les aliments fermentés sont nombreux. « Sources de probiotiques et de prébiotiques, ils favorisent une bonne digestion. Seul bémol, la choucroute. » Et bien sûr, pour favoriser un bon transit, il faut penser à boire régulièrement : au moins 8 verres d'eau par jour.

**Les aliments mauvais pour la digestion**

Si certains aliments sont faciles à digérer, d'autres le sont moins.

« C'est le cas des graisses cuites, des fritures, de la viande... Sans oublier bien sûr, l'alcool qui ralentit la vidange gastrique, et donc la digestion. »

**Fruits cuits****Que manger dans la journée pour bien digérer ?**

Selon les heures de la journée, certains aliments sont à privilégier, d'autres à éviter, si l'on veut bien digérer. Il s'agit, en fait,

d'appliquer le principe de chronobiologie.

**Les aliments à privilégier et à éviter au petit-déjeuner**

« On privilégie la matière grasse animale bonne pour certains neurotransmetteurs comme la dopamine et le cortisol ». Au petit-déjeuner, on opte donc pour le beurre, le fromage,

**Pain au levain**

les laitages, les œufs ou le jambon, en alternant bien sûr, pour ne pas avoir de repas répétitif !

**Les aliments faciles à digérer le midi**

« C'est le repas de la journée où l'on peut tout se permettre. À condition,

bien sûr, de rester dans une alimentation variée et équilibrée, faisant la part belle aux légumes et aux fruits, sans oublier d'ajouter des protéines animales et des féculents. »

**Les aliments faciles à digérer le soir et ceux à éviter**

« Au dîner, il est important d'éviter les pics glycémiques, car ils augmentent le temps de digestion. » Que faut-il donc mettre au menu ? « On privilégie la soupe saupoudrée de graines par exemple pour avoir un peu de mastication, le bouillon avec des morceaux de légumes, les papillotes de légumes arrosées d'un filet d'huile d'olive... »

Et, à l'inverse, on évite les aliments riches en glucides et à fort index glycémique. « On peut citer, par exemple, la poêlée de pommes de terre, les pâtes à la crème, à la carbonara ou bolognaise, les gratins, les tartes de légumes et les quiches, les croque-monsieur... ».

**Les modes de cuisson à privilégier pour bien digérer**

Tous ne se valent pas ! Si l'on veut digérer vite et bien, voici les modes de cuisson à choisir, du meilleur au pire : La cuisson à la vapeur douce, la papillote et le pochage (cuisson à l'eau). Au four, « il a tendance à déshydrater les aliments et donc à augmenter l'Index Glycémique ». La cuisson à la poêle ou au wok : « pour ce dernier, les aliments restant croquants, la digestion peut être plus difficile ». La friture.

**Edem Dadzie**  
**Experte : Aurore**  
**Lavergnat, diététicienne-**  
**nutritionniste**





## MISE EN PLACE DES EQUIPEMENTS SUR LE PORT SEC DE LA PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETIKOPÉ EN PRELUDE DE L'OUVERTURE OFFICIELLE DES OPERATIONS.

« En vue de l'opérationnalisation imminente de son port sec franc dans un espace agréable, la Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) a réceptionné des équipements de manutention de dernière génération, notamment des :

- Reachstackers : engins élévateurs de conteneurs vide et pleins ;
- Empty Container Handlers : engins dédiés à la manutention de conteneurs vides ;
- Terbergs et Trailers : Engins dédiés au transfert des conteneurs d'un point ».

### A propos de PIA :

La Plateforme Industrielle d'Adetikopé (PIA) est issue d'un partenariat entre la République togolaise et Arise IIP. Cette plateforme, dont l'investissement total s'élève à 130 milliards de francs CFA, sera opérationnelle à partir de janvier 2021 (Phase 1).

### A propos d'Arise IIP :

Arise Integrated Industrial Platforms (IIP) est une joint-venture entre Africa Finance Corporation (AFC) et Olam International Ltd (Olam). Elle est spécialisée dans les zones industrielles intégrées et son portefeuille comprend actuellement GSEZ, GDIZ, PIA et SAG.

### Contact médias :

Email : [edwige.dabontin@arisenet.com](mailto:edwige.dabontin@arisenet.com)

Tel : +228 70 59 81 36



## FICHE TECHNIQUE PIA



La plateforme industrielle d'Adetikopé est située au nord de la ville de Lomé, à environ 15 km du centre-ville. La PIA s'étend sur 400 hectares et sera développée en deux phases :

- Phase 1 : 129 ha

- Phase 2 : 271 Ha

### Infrastructures de la plateforme

La zone comprendra :



### Infrastructures communes

Pour une autonomie totale, notamment en termes d'énergie et de sécurité.



### Guichet unique

Pour faciliter les démarches administratives, un service à guichet unique regroupant tous les services et agences requis sera à la disposition des investisseurs, in situ.

Le guichet unique comprendra entre autres les autorités et services suivants :

- Autorités d'enregistrement des sociétés
- Autorités fiscales
- Douanes
- Services d'immigration (pour la délivrance de permis de travail / carte de séjour)
- Autorités environnementales
- Etc.

### Secteurs clé d'activité

PIA vise à devenir une plaque tournante pour les secteurs industriels suivants :

#### COTON

- Egrenage et filature
- Tissage
- Teinture et finition
- Vêtement

#### AGRO-TRANSFORMATION

- Soja (huile, gâteau, torréfié)
- Riz (transformation du riz)
- Café
- Cacao
- Maïs
- Sésame
- Cacahuètes
- Mangue
- Ananas

#### PRODUITS PHARMACEUTIQUES

- Médicaments génériques

#### COSMÉTIQUES

- Produits de beauté et maquillage

#### PERRUQUES

#### AUTOMOBILE

- Assemblage
- Fabrication

#### VOLAILLE

#### EMBALLAGE

- Sacs

#### RECYCLAGE

- Recyclage du plastique et du métal

#### INFRASTRUCTURE DE LA PLATEFORME

- Zone de stockage pour le coton
- Zone dédiée à l'entreposage suffisante pour construire 200 000 m<sup>2</sup> de hangars d'entreposage

#### INFRASTRUCTURES COMMUNES

- Alimentation électrique dédiée
- Guichet unique
- Station centrale de traitement des effluents



DÉCOUVREZ LE NOUVEAU NUMÉRO DE

# jeuneafrique

N° 3104 - SEPTEMBRE 2021



**DOSSIER SPÉCIAL**  
**18 PAGES LOMÉ**  
Inclus dans ce numéro



**À DÉCOUVRIR DÈS MAINTENANT  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !**

[www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

